

ANNEXE N. 6

Q. Y a-t-il une différence au point de vue moral? R. Absolument aucune, monsieur. C'est un mode plus économique dans un sens, vu qu'il élimine la tendance humaine. Aucune personne n'est intéressée dans le résultat. Aucune personne n'est intéressée à attaquer la bourse du public. La personne qui fait fonctionner la machine obtient son cinq pour cent du montant de l'argent placé sans égard pour le gagnant et le public sait exactement quelle est la proportion de l'argent qui sera remise et qu'il se divisera, et tout l'argent, moins le coût de l'opération, revient à ceux qui ont fait des placements.

Q. Est-ce qu'une association peut faire sa propre vente à la cote, prenons par exemple le Woodbine de Toronto? R. Je crains, M. Blain, que si je donnais mon opinion sur ceci, on pourrait me dire, comme on l'a déjà fait, qu'elle est préjugée.

Q. Ce serait très bien? R. Me demandez-vous si cela serait praticable?

Q. Oui? R. Ceci serait pratiquement conduire la vente à la cote ou le pari d'après le système mutuel.

Q. Oh, non, je ne veux pas dire d'adopter la machine du pari mutuel; mais simplement éliminer le bookmaker, les douze ou quinze, suivant le cas, qui sont maintenant présents aux courses et permettre à l'association d'agir comme bookmaker. Je crains que non, monsieur, parce que vous élimineriez un des avantages que présente la vente à la cote aux clients: c'est-à-dire la concurrence.

*Par M. McCarthy:*

Q. Il deviendrait absolument nécessaire dans ce cas pour le Jockey Club d'employer sans doute des agents qui remplaceraient les bookmakers d'aujourd'hui? R. Bien sûr.

Q. Pour préparer les livres de paris? R. Oui.

M. BLAIN.—Pourquoi, M. McCarthy?

M. MCCARTHY.—Parce qu'il faut un personnel, à moins que vous n'ayez une machine pour faire et le travail d'esprit et le travail d'écriture; l'association aurait à nommer tant d'employés pour ces besoins.

*Par M. Blain:*

Q. Supposant que l'on nommerait des personnes responsables au lieu et place des bookmakers des Etats-Unis, l'association deviendrait alors responsable vis-à-vis du public de ces personnes.

M. MCCARTHY.—Actuellement, elle est responsable de ces hommes.

M. BLAIN.—Mon opinion est qu'il y a cette différence; ceux qui préparent aujourd'hui les livres de paris sont les personnes qui suivent les courses et dans l'autre cas, la Woodbine Association aurait à nommer son propre personnel.

*Par M. McCarthy:*

Q. L'industrie de la vente à la cote ne comporte pas simplement de l'écriture, n'est-ce pas? R. Non.

Q. Que demande-t-elle? R. Elle demande ce qu'un grand nombre de bookmakers ne possèdent pas: un très grand capital à raison de la manière dont on opère maintenant et une bien grande habileté que la plupart d'entre eux ne possèdent pas non plus.

Q. Et il leur faut une grande capacité mentale? R. Mon expérience est que si l'on permet aux bookmakers de continuer leurs opérations encore un peu de temps, ils s'élimineront d'eux-mêmes et la question sera réglée d'elle-même: la vente à la cote, telle que conduite aujourd'hui sur le champ de courses, est une affaire où l'on perd de l'argent. Je crois que je puis compter sur les doigts de ma main le nombre de personnes que j'ai connues, qui, en dix ans, ont obtenu un succès dans l'industrie de la vente à la cote aux courses. Le public fait l'argent.

Q. Alors, le bookmaker doit avoir de la capacité mentale et comprendre son affaire, s'il veut en faire un succès? R. Il le faut.